

Questions orales

infirmée ce matin par la Cour suprême du Canada, et est-il disposé aujourd'hui à garantir à tous les Canadiens les mêmes droits constitutionnels accordés aux résidents du Québec et du Manitoba et je pense, en particulier, aux résidents de l'Ontario et des provinces où nous sommes en minorité actuellement et en voie de disparition?

L'hon. Bill Jarvis (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales): Monsieur l'Orateur, premièrement, je voudrais dire que ce n'est pas du tout une politique de laissez-faire. J'ai continué le travail que l'ancien gouvernement avait commencé sur la Constitution, en utilisant l'approche sectorielle, qui inclut les langues, les communications et tous les autres sujets. Ce travail continue. La prochaine conférence sera tenue le mois prochain. Le sujet de la langue est à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas d'une politique de laissez-faire. Nous cherchons à obtenir le progrès que l'ancien gouvernement désirait obtenir. Au sujet de l'Ontario, je ne peux pas encore dire grand-chose, parce que je ne connais pas encore les conséquences de ces jugements. J'admets qu'il s'agit d'un jugement historique, mais les conséquences seront très importantes, et je pense que je dois attendre le rapport de mes conseillers juridiques avant de me prononcer.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT RECONNAÎT LES DEUX PEUPLES FONDATEURS ET LES DISTINGUÉS DES GROUPES MULTICULTURELS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, vu les conséquences majeures de cette décision, c'est qu'il faut un leadership national, et j'aimerais savoir si le leadership national viendra du gouvernement actuel. C'est la question que je pose au ministre. De plus, le 23 novembre dernier, j'ai demandé à ce même gouvernement encore en l'absence du très honorable premier ministre s'il reconnaissait l'égalité des deux peuples fondateurs du pays. Le ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur et du Multiculturalisme m'a répondu, et je le cite: «Mon parti a toujours reconnu que nous avons un pays bilingue et une société multiculturelle». Étant donné la réponse ambiguë que m'a donnée le ministre, j'aimerais demander au ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales s'il peut assurer la Chambre que la définition des deux peuples fondateurs est distincte de celle des groupes multiculturels et que son gouvernement reconnaît l'égalité des deux peuples fondateurs, tout en respectant l'apport important des groupes multiculturels?

L'hon. Bill Jarvis (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales): Monsieur l'Orateur, le député m'a posé deux questions. Premièrement, le leadership est venu le 22 mai. Deuxièmement, j'ai dit, par exemple, à la Fédération des francophones hors Québec qu'il existait une différence entre les deux nations et les autres groupes minoritaires. Le ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur et du Multiculturalisme n'a pas embrouillé cette situation d'après moi.

[M. Gauthier (Ottawa-Vanier).]

L'ÉNERGIE**L'HUILE À CHAUFFAGE—LE MANQUE D'APPROVISIONNEMENT DES DISTRIBUTEURS INDÉPENDANTS**

M. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord dire au nom de mes collègues que nous sommes complètement d'accord sur la décision rendue aujourd'hui par la Cour suprême du Canada. Enfin, il faut établir dans toutes les provinces les droits des minorités.

• (1425)

[Traduction]

Le ministre est-il au courant qu'Ultramar, multinationale pétrolière britannique, a cessé ces dernières semaines d'approvisionner en fuel domestique au moins 50 distributeurs indépendants en Ontario et au Québec, et dans l'affirmative, quelles mesures a-t-il prises à cet égard?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai pris un certain nombre d'initiatives cet été et cet automne en vue de faciliter l'approvisionnement des distributeurs indépendants. La conjoncture est difficile. En fait, mon ministère surveille constamment l'évolution de la situation et des prix. Nous suivons l'affaire de près pour voir s'il y aurait moyen d'apporter une aide quelconque. L'été dernier, j'ai écrit à tous les raffineurs et les exploitants de terminaux pour leur rejoindre de respecter la politique de notre gouvernement et de traiter les distributeurs indépendants de façon juste et équitable. Tous les raffineurs et les exploitants qui ont répondu à mon télex m'ont fait savoir qu'ils comprenaient ce principe et qu'ils étaient disposés à s'y conformer.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je lui dois, je conseille au ministre de se renseigner davantage. En effet, on m'a dit ce matin, lors d'une réunion avec des représentants des distributeurs indépendants de la province de Québec d'une part, et de la province d'Ontario d'autre part, que l'approvisionnement n'avait toujours pas repris et qu'un certain nombre d'entreprises risquaient de fermer leurs portes définitivement.

Dans ces conditions, comme ces messieurs m'ont exprimé leur inquiétude devant l'attitude de la société Ultramar et qu'on a même accusé Ultramar d'avoir détourné des cargaisons de pétrole destinées au Canada pour les vendre sur le marché du disponible, le ministre a-t-il fait enquête à ce sujet, et dans l'affirmative, peut-il renseigner la Chambre?

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, si le député a des renseignements à fournir au sujet du détournement, je voudrais qu'il me les fournisse avec toutes les précisions qui s'y rattachent, afin que je puisse faire enquête sur la situation qu'il a signalée à la Chambre. Si ce fait est exact, je voudrais, de concert avec mes collaborateurs, y donner suite. A propos d'un détournement éventuel, je ferai remarquer au député que je n'en ai rien su. Je répète que si le député a obtenu des renseignements précis, je lui saurais gré de me les communiquer afin que je puisse prendre les mesures qui s'imposent.